



Marc Jammet
Conseiller municipal communauté

MANTES-LA-JOLIE

*Dire ce que l'on fait
et faire ce que l'on dit*

Numéro 38 – Novembre 2007

Lundi 19 novembre à 20h30

Conseil municipal de Mantes la Jolie

Il est public. L'entrée est donc libre et chaque Mantais peut y assister (*entrée «mariages» de l'Hôtel de Ville*).

Pour me contacter

- **Courrier** : Marc Jammet, Maison Mandela, 9 rue Debeaumarché 78711 Mantes la Ville.
- **Adrel** : marc.jammet@wanadoo.fr
- **Site Internet** :
<http://perso.wanadoo.fr/marcjammet>

Pour me rencontrer :

- **Les vendredis de 15h00 à 16h30** au marché du Val-Fourré (*devant La Poste*) et **les samedis de 10h00 à 11h30** au marché du Centre Ville.
- Sur rendez-vous, les **mercredis** après-midi à l'Hôtel de Ville

**Pour une gauche
qui a du sens,
Pour battre la droite**

Réunion publique
Mercredi 21 novembre
A 20h30
Au local commun résidentiel
(64 rue Maurice Braunstein à
Gassicourt)

Municipale-cantonale 2008

Pour battre la droite, Une gauche qui a du sens

C'est la proposition que j'ai faite à toutes les formations politiques de gauche.

Au-delà des intérêts propres à chacune des formations, ce qu'il importe avant tout c'est de répondre honnêtement aux besoins des Mantaises et des Mantais.

Cet objectif peut se résumer en trois axes principaux:

- **Moraliser la vie publique et politique** à Mantes la Jolie - ce qui suppose un développement sans précédent de la démocratie locale.
- **Avoir le courage de revenir sur les mauvaises décisions de la droite locale** (*projets de destruction des logements sociaux, fermeture des écoles notamment ...*)
- **"Donner envie" par des propositions** en rupture franche avec ce que la droite a fait jusqu'à présent.

Et, parce que rien ne se fera sans l'intervention des Mantaises et des Mantais eux-mêmes, avec plusieurs amis nous avons pris l'initiative de constituer une association où chacun est acteur à part entière.

Je vous invite à venir vous informer et, si vous en êtes d'accord, à venir nous rejoindre lors de la première réunion publique de cette association le **mercredi 21 novembre 2007 à 20h30 au Local commun résidentiel**, 64 rue Maurice Braunstein à Gassicourt.

Bien à vous,

Marc Jammet

Décisions du maire

Plus de 16.000 euros, c'est ce qu'ont coûté, en deux mois, à la Municipalité, les décisions du Maire en matière de procédures judiciaires lors de contentieux (ZAC des Bords de Seine, Parking Normandie, CVS Jules Guesdes..).

Si la concertation a un coût, son absence revient beaucoup plus cher aux Mantais.

Logements de fonction: nouvelle location inadmissible.

Une maison (F6) a été louée par la Municipalité pour loger un cadre communal. Il n'y aurait rien à dire à cette décision si la municipalité n'avait pas auparavant déclassé un logement de fonction (au 14 rue de la Sangle) pour le louer 600 euros par mois à un particulier décidément bien favorisé (la moitié du prix de location observée dans le quartier). Le maire a fait voter sans me répondre (sic!). S'agissant d'approuver l'ensemble de la liste des logements de fonction, je me suis donc abstenu.

Pour :UMP, FN. Abstention : PCF, PS, DECIL.

Déplacement de la halle du marché couvert

Le Maire a proposé le vote d'une étude portant sur l'éventuel déplacement de la halle du marché couvert du centre-ville sur la place Saint-Maclou. Je n'ai rien contre le principe d'une étude (et j'ai donc voté pour) mais j'ai demandé qu'elle soit précédée d'une concertation (afin d'établir le cahier des charges) et que l'on précise l'avenir de l'actuelle halle (qui a bénéficié de subventions importantes pour la remettre aux normes) ainsi que celui du Foyer des jeunes travailleurs. Lors d'une réunion publique (à l'école Louis Lumière), le Maire, en réponse à ma question, a renforcé mes craintes en évoquant la possibilité de l'installation ..."d'une belle enseigne" en lieu et place de l'actuelle halle.

Pour : UMP, FN, DECIL, PCF. Abstention : PS.

Vidéosurveillance: une dépense supplémentaire de 300.000 euros.

Sur 453.000 euros prévus pour la prévention de la délinquance (subvention de l'Etat), les trois quarts vont être consacrés à la vidéosurveillance. Cela alors qu'aucune étude n'a pu démontrer son utilité (elle n'a pas empêché les attentats à Londres par exemple) et que ces sommes auraient été bien utiles à de vraies actions de prévention sur le terrain. J'ai voté contre.

Contre: PCF, PS, DECIL. Pour: UMP, FN.

ZAC des Bords de Seine: encore 60 logements

C'est la société Marignan qui a demandé (et obtenu) l'autorisation de construire 60 logements. Pas un seul d'entre eux ne sera un logement social (c'est à dire accessible à tous) alors que la Ville lui cède le terrain pour 250 euros le mètre carré. Alors qu'il y a

1.200 demandeurs de logement à Mantes la Jolie, ce n'est pas acceptable.

Contre : PCF, PS. Abstention : DECIL. Pour : Droite, FN, PS.

Dunlopillo délocalisée

L'entreprise a été rachetée par le groupe CAUVAL, spécialisé dans l'immobilier. Et ce dernier vient d'avouer aux syndicats qu'un projet de délocalisation était en préparation. J'ai donc demandé au Maire qu'il nous informe de ce qu'il savait.

"Moins on fera de publicité, mieux ce sera" a-t-il osé répondre en substance. Les jours suivants, la direction de l'entreprise - interrogée par Le Parisien - indiquait qu'elle ne cachait pas que "la vente des terrains serait une belle affaire". La Municipalité pourtant a les moyens d'intervenir et défendre ainsi les 500 emplois de Dunlopillo. Elle peut, notamment, menacer l'entreprise de préempter les terrains en cas de vente spéculative.

Factures de chauffage en hausse

Des centaines de Mantais sont actuellement sujets à de nombreux rappels de charges que rien ne justifie - de 200 à 300 euros (pour des rappels 2005 et 2006) pour les locataires, jusqu'à 700 euros pour certains copropriétaires. Et les sociétés HLM, sans aucune demande d'explication, se contentent de répercuter ces charges sur les locataires.

Je viens d'écrire à Monsieur REMY (gérant de la SOMEC) et à Madame la Sous-préfète - pour en savoir plus d'une part, d'autre part pour qu'un contrôle de la légalité soit effectué.

Quant au Maire, que j'ai interrogé à ce sujet lors du dernier Conseil municipal, il a déclaré "ne pas être au courant".

En bref...

J'ai participé:

Le 24 octobre à la première réunion constitutive d'une association qui, dans le cadre des élections cantonale et municipale va tenter de faire vivre des idéaux de gauche et répondre aux besoins des Mantais.

Le 26 octobre à une visite de Mantes la Jolie avec une délégation de la Coordination Ile de France anti-démolitions.

Le 6 novembre, à une rencontre avec une délégation du Conseil municipal de La Haye (Pays Bas) qui souhaitait rencontrer un représentant de l'opposition.

Je suis intervenu

Auprès de Madame la Sous-préfète pour les résidents du Foyer ADOMA, pour le **relogement** d'une personne à la rue, pour les locataires du **20 rue Gambetta**, pour une demande de **naturalisation**, pour plusieurs **demandes de logements sociaux**.

Auprès du Maire de Mantes la Jolie pour la clôture d'un bâtiment désaffecté **rue des Arigots**.

Auprès des Assédics, pour une **recherche de dossier** (retrouvé depuis, il a permis l'ouverture d'un dossier RMI)